

magazine
d'informations
municipales

#139

Novembre 2022

Crédit photo @Robin LOIZO

Malansac

Espace de caractère en pleine nature

Crédit photo @Robin LOIZO

En chantier

Projet
d'aménagement
place du marché

Communication

Un nouveau logo
pour la commune

Actualités

La rentrée des
associations

Démocratie participative

Ouverture
des comités

Infos pratiques

Mairie de MALANSAC

4 Rue du Puits de Bas, 56220 Malansac
02 97 66 21 14

Horaires :

Lundi	08h30-12h30
Mardi	8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mercredi	8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi	8h30-12h30
Vendredi	8h30-12h30 / 13h30-17h30
Samedi	09h00-12h00
Dimanche	Fermé

Retrouvez l'actualité de **Malansac** 
Espace de caractère en pleine nature

sur votre mobile sur l'application :
 **IntraMuros**

 Et sur facebook :
facebook.com/Mairie.Malansac

Service national Parcours de citoyenneté



Tous les jeunes Français et Françaises (ou leur tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la Mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Une attestation de recensement vous sera remise. Elle est demandée pour tout examen (BAC, conduite accompagnée, permis de conduire,). Cette démarche déclenche également leur inscription sur la liste électorale. Se présenter au secrétariat de la mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Carte nationale d'identité



La commune de Malansac ne délivre plus de Carte Nationale d'Identité. Vous devez à présent prendre rendez-vous dans une commune équipée de la station biométrique, à savoir Questembert, Allaire.

Pour faire une pré-demande et ainsi gagner du temps lors de votre passage en mairie, rendez-vous sur le site www.ants.gouv.fr

Attention ! Veillez à prendre vos dispositions car les délais sont désormais plus longs.

Médiathèque

Horaires d'ouverture habituels

Rue des Forges - 56220 Malansac - 02 97 66 13 98

Lundi	16h - 18h30
Mercredi	10h - 12h / 14h - 16h
Vendredi	16h - 18h30
Samedi	10h - 12h

Ouverture exceptionnelle
pendant les fêtes de Noël

Déchetterie communautaire

Déchetterie de l'Épine

Lieu-dit de l'Ardoise - Limerzel - 02 97 66 13 11

du 1er octobre au 31 mai

du 1er juin au 30 septembre

Lundi	Fermé le matin / 13h30-17h00	Fermé le matin / 13h30-17h30
Mardi	-- Fermé --	-- Fermé --
Mercredi	8h30-12h00 / 13h30-17h00	8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi	8h30-12h00 / 13h30-17h00	8h30-12h00 / 13h30-17h30
Vendredi	8h30-12h00 / 13h30-17h30	8h30-12h00 / 13h30-17h30
Samedi	8h30-12h00 / 13h30-17h30	8h30-12h00 / 13h30-18h00

Déchetterie de Kervault

Rue Abbé Edme Mariotte - Questembert - 02 97 26 12 08

du 1er octobre au 31 mai

du 1er juin au 30 septembre

Lundi	8h30-12h00 / 13h30-17h00	8h30-12h00 / 13h30-17h30
Mardi	8h30-12h00 / 13h30-17h00	8h30-12h00 / 13h30-17h30
Mercredi	8h30-12h00 / 13h30-17h00	8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi	Fermé le matin / 13h30-17h00	Fermé le matin / 13h30-17h30
Vendredi	8h30-12h00 / 13h30-17h30	8h30-12h00 / 13h30-18h00
Samedi	8h30-12h00 / 13h30-17h30	8h30-12h00 / 13h30-18h00

Démarches Carte Grise



La formalité pour l'obtention d'un certificat d'immatriculation (carte grise) s'effectue à présent de manière totalement numérisée.

Pour cela, il existe deux options :

→ En passant par le site de l'ANTS :
<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

→ Ou directement chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture.

Directrice de la publication : Morgane Rétho

Rédaction : commission communication, élus et associations.

Les textes et photos publiés dans la rubrique «Les associations» sont sous la responsabilité de leurs représentants et n'engagent que l'association.

Conception : commission communication.

Photographies : Robin Loizo, Yann Beauson, Gaëlle Rollin, Morgane Rétho

Illustration : vecteezy.com - Freepik.com - commission communication

Impression : RIM - Parc d'activités de la Chaussée - 56220 MALANSAC

Tirage : 1250 exemplaires



Impression avec des encres sans solvant sur papier issu de forêt gérée durablement 100% PEFC
Reproduction interdite, même partielle. Tous droits réservés



L'édito de la maire

Bonjour à tous les Malansacais et Malansacaises

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des habitants de Malansac pour leur accueil durant ces premiers mois de mon mandat. Arriver en plein été à la mairie n'a pas été des plus facilitant, mais notre équipe a pu prendre le temps d'aller à votre rencontre, notamment à travers différents temps forts : les mardis d'été, les 100 ans de La Patriote...

Merci à tous ceux qui ont cru en notre équipe «**Avenir Malansac**». Depuis plus de 4 mois, nous voilà lancés dans une nouvelle aventure. Les premières semaines de septembre ont été intenses pour rattraper le retard et s'approprier les différents dossiers.

L'année 2022 aura été assez particulière pour notre commune dont l'image a pu être ternie par les difficultés de la municipalité. Aujourd'hui, notre équipe souhaite écrire un nouveau chapitre pour Malansac et apporter un nouveau dynamisme.

L'ensemble de l'équipe a travaillé sur les dossiers en cours :

- **Petite Ville de Demain «PVD»** avec différents temps forts : réunion publique, réunion des commerçants et artisans, rendez-vous avec la préfecture.
- **Transport scolaire des enfants des 2 écoles primaires** : remise en place du service.
- **Urbanisme, voirie, bâtiments** : analyse du projet place du marché autour de l'ancien champ de foire, état des lieux des bâtiments communaux.
- **Communication** : développement d'Intramuros, création de la page Facebook, réflexion pour la modernisation de notre site Internet et création d'un nouveau logo.
- **Associations** : permettre aux associations d'avoir accès aux salles communales, travail sur les plannings.
- **Culture** : programmation d'évènements en lien avec notre engagement climatique et en concertation avec les associations et habitants.
- **Site Doux** : 2023 sera l'année du début de la déconstruction mais auparavant une étude environnementale doit être approfondie.

Ce bulletin municipal est le premier numéro de l'année 2022, nous avons souhaité un nouveau format.

Nous souhaitons que pour les prochaines années, les habitants soient associés aux projets de la commune ; c'est une des raisons pour laquelle nous avons ouvert **8 comités**. Ce choix de travail de collaboration est l'occasion de croiser les compétences de tous les habitants dans différents domaines.

En cette fin d'année, je vous souhaite de belles fêtes entouré(e) de votre famille, amis...

Morgane Retho

Sommaire

Infos pratiques 02

Edito 03

Les Echos du Conseil 04

Communication 08

En chantier 09

Petite Ville de demain 10

Vie Communale

Affaires sociales 14

Enfance Jeunesse 15

Les associations 18

Culture 38

Environnement et patrimoine 40

Questembert Communauté 43

Vie économique 45

L'Agenda 46



TRANSPORTS SCOLAIRES



Considérant le programme politique des élus de la commune de MALANSAC énoncé sur la mise en place d'un réseau de transport en bus notamment pour les enfants scolarisés sur la commune, que la commune compte 2 écoles et que le territoire de la commune est très étendu et la difficulté pour certaines familles d'accompagner leur enfant à l'école et le récupérer le soir. Il est décidé la mise en place de :

→ **2 minibus de 8 places** (Territoire EST et OUEST de la commune).

L'un pourrait faire un circuit de **14 kms** (7450 €) et l'autre de **9 kms** (3650 €).

Coût : 11050 € sur l'année scolaire.

Participation des familles : estimation à 1 200 € pour 8 familles confirmées (10 enfants).

Subvention de la Région :
50 % du coût du transport
soit 4925 €.

Reste à charge communal,
sans le coût de la gestion
administrative : soit 4925 €

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS

Il est proposé aux membres un vote à main levée pour désigner les élus aux syndicats ci-contre :

Syndicat Intercommunal des Ecoles Malansac - Caden (4 membres et le Maire de droit) :

François HERVIEUX – Hélène LANN-CORRE - Karine RICHARD – Catherine CASTAGNET

Syndicat Intercommunal d'Electrification de Rochefort-en-Terre/Allaire (2 membres) :

François HERVIEUX – Grégory MORICE

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de QUESTEMBERT (2 membres titulaires et 2 suppléants) :

Titulaires : Gaëlle ROLLIN – Martine RYO-VAILLANT
Suppléants : Arnaud RICHARD – Hélène ZEITOUN

Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Rochefort-en-Terre (3 membres communautaires d'office) :

Morgane RETHO – François HERVIEUX - Fabienne DAUPHAS

Syndicat du GBO (1 titulaire) : Gaëlle ROLLIN

Morbihan Energie : (2 représentants) : François HERVIEUX – Gaëlle ROLLIN

Après délibéré et à l'unanimité, les membres sont installés dans les syndicats.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES 100 ANS DE LA PATRIOTE

Délibération prise en l'absence de Karine RICHARD, Fabienne DAUPHAS intéressées dans cette affaire.

Madame le Maire expose :

L'association de la Patriote sollicite du conseil municipal l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €. En effet, dans le cadre des 100 ans de la Patriote une manifestation est prévue le 17 septembre et pour maintenir l'équilibre du budget de l'association et faire face aux dépenses, une somme de 2 000 € est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (9 voix pour, 2 abstentions, et 4 voix nuls) décide d'attribuer une subvention de 1 000 € au profit de la patriote. Un mandat sera fait dans ce sens.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – REX RUNNER

Délibération prise en l'absence d'Yvonnick BOULHO intéressé dans cette affaire.

Madame le Maire expose :

L'association des REX RUNNER sollicite du conseil municipal l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €. En effet, dans le cadre de l'organisation de leur 1^{er} trail et afin de faire face aux dépenses, notamment liées à la fourniture de badges, une somme de 2 000 € est nécessaire.

Madame le Maire propose la somme de 1 500 € au vote du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (12 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions) décide d'attribuer à titre exceptionnel une subvention complémentaire de 1 500 € au profit de l'association des REX RUNNER.

DÉLÉGUÉ QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

Madame le Maire informe le conseil municipal que Madame **Fabienne DAUPHAS** se positionne en tant que déléguée communautaire de la liste «*Poursuivons avec vous pour Malansac*», suite à la démission de Madame Marie-France BESSE.

Une information sera faite en ce sens auprès de Questembert Communauté.

Le conseil municipal prend note et valide l'intégration de Fabienne DAUPHAS au poste de déléguée communautaire.





Crédit photo @Robin LOIZO

TARIFICATION SALLE DU PALIS BLEU

Dernière révision (Juillet 2016).

	HABITANT DE MALANSAC	HABITANT HORS MALANSAC
CUISINE	100.00 €	120.00 €
PETITE SALLE + CUISINE	230.00 €	290.00 €
PETITE SALLE (+ BAR) Avec possibilité de cloison si demandé	130.00 €	170.00 €
GRANDE SALLE	250.00 €	300.00 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE AVEC CUISINE	480.00 €	586.00 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE SANS CUISINE	380.00 €	466.00 €
OPTIONS GRANDE SALLE		
*Vidéo projecteur	40.00 €	60.00 €
*sono	50.00 €	70.00 €
* lumières	50.00 €	70.00 €
*gradins	90.00 €	110.00 €
*couvert/personne (nombre de personne déclarée à la convention)	0.50 €	0.50 €

Si location sur plusieurs jours :

1er jour : tarif à 100 % ou gratuité

2ème jour : 75 % du tarif

(calculé en fonction des salles utilisées)

3ème jour et les suivants : 50 % du tarif (calculé en fonction des salles utilisées).

Caution salle : 1000 € pour toutes les salles et acompte de 25 % à la réservation.

Caution ménage (que gratuité) : 80 €

Forfait ménage salle entière :

150 € si gradins ; + 40 €

Forfait ménage petite salle + cuisine :

100 €

Réveillon professionnel traiteur :

1000.00 €/jour et caution

→ Une gratuité par an pour les associations domiciliées sur Malansac (salle au choix), y compris sur les options.

→ Gratuité totale pour les institutionnels, les spectacles organisés par la commune, pour le forum des associations.

Une attestation d'assurance est demandée pour couvrir les dommages sur les locaux + une attestation justifiant d'une garantie spécifique pour l'utilisation du matériel «son et lumière».

TARIFICATION DE LA GARDERIE.



Quotient familial référence CAF	2023	
	Prix à ½ heure	Tarification au ¼ heure"
Tarif «plancher» QF inf ou égal à 600 €	0.70 €	0.35 €
Tarif «médian» 1534 ≥ QF ≤ 600 €	0.80 €	0.45 €
Tarif «plafond» QF ≥ 1535 €	0.90 €	0.50 €
Car	0.50 €	supprimé

DIVERS TARIFS COMMUNAUX



Applicable à partir du 1er janvier 2023

Désignation	2021	2022	2023
Tarif Photocopies A4	0.30 €	Régie supprimée	
Tarif Photocopies document administratif	0.18 €	0.18 €	Régie supprimée
Tarif Photocopies A3	0.50 €	0.50 €	
Tarif Photocopies associations (avec fourniture de papier)	0.05 €	Facture	Facture
Tarif de voirie			
Pose de buses le ml	28.00 €	28.00 €	30.00 €
Le regard de visite	80.00 €	80.00 €	Supprimé
Droit de place pour camion outillage à la journée	22.00 €	22.00 €	25.00 €
Vente de terre végétale (le m3) terre non chargée	5.50 €	5.50 €	6.00 €
"Bois de chauffage - Le chêne (la corde) Sur pied	70.00 €	70.00 €	100.00 €
Bois de chauffage -Le chêne (la corde) débité (60 € le stère)"	190.00 €	190.00 €	supprimé
"Bois de chauffage - tout venant (la corde) Sur pied	22.00 €	22.00 €	30.00 €
Bois de chauffage - tout venant (la corde) en vrac non livré "	70.00 €	70.00 €	70.00 €

TLPE : pas de changement

Taxe d'aménagement : pas de changement -maintien à 1.5 %

DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
→ alloue à compter de la date d'arrivée en Préfecture de la présente délibération une indemnité de fonction au conseiller municipal délégué suivant :



Monsieur **Yvonnick BOULHO**, conseiller municipal délégué à la gestion des équipements sportifs par arrêté municipal en date du 22 Octobre 2022 soit un montant mensuel de 160 € Brut. Cette indemnité sera versée mensuellement.

Cette délibération est accompagnée d'un tableau annexe récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal (article L2123-20-1 du CGCT).

PERMISSION DE STATIONNEMENT

MARCHÉ ET AUTRES COMMERCANTS AMBULANTS



La commission a décidé de ne pas augmenter les tarifs votés en 2022 :

- 40 €/trimestre pour une longueur inférieure à 5 ml
- 60€/trimestre pour une longueur supérieure à 5 ml

mais de créer un nouveau tarif lié à l'occupation à la quinzaine :

→ 20€/trimestre (longueur inférieure à 5 ml)
pour une occupation tous les 15 jours

→ 30 €/trimestre (longueur supérieure à 5 ml)
pour une occupation tous les 15 jours

COMITES CONSULTATIFS COMMUNAUX

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à l'appel à la participation auprès de la population lancé courant septembre dernier, les comités suivants se sont constitués avec les habitants.

Le conseil municipal prend note de ces comités ainsi constitués.

COMITE VOIRIE/URBANISME : François HERVIEUX

COMITE BATIMENT/EQUIPEMENT SPORTIF ET CULTUREL : François HERVIEUX

COMITE ENVIRONNEMENT/MOBILITÉ: Gaëlle ROLLIN

COMITE VIE ASSOCIATIVE / SPORTS : Arnaud RICHARD

COMITE CULTURE/PATRIMOINE : Arnaud RICHARD et Gaëlle ROLLIN

COMITE VIE ECONOMIQUE ET COMMERCE : Morgane RETHO

COMITE PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE : Karine RICHARD

COMITE SOLIDARITE : SANTE/AFFAIRES SOCIALES/SENIORS : Hélène ZEITOUN



Gaëlle Rollin

1^{er} adjointe en charge de :
La culture - l'environnement
et le patrimoine



Hélène ZEITOUN

3^{ème} adjointe en charge :
Des affaires sociales - Seniors - Santé



Karine RICHARD

5^{ème} adjointe en charge :
Des affaires scolaires et périscolaires
et à l'enfance jeunesse



Arnaud RICHARD

2^{ème} adjoint en charge :
de la communication et la vie associative



François HERVIEUX

4^{ème} adjoint en charge :
De l'urbanisme - des bâtiments et de la voirie

Les Adjoints

Les Conseillers :



Martine RYO-VAILLANT

Commissions :

- Environnement, cadre de vie, mobilités
- Urbanisme - Bâtiments - voirie
- Scolaires, enfance, jeunesse



Hélène LANN-CORRE

Commissions :

- Affaires sociales - santé - seniors
- Scolaires, enfance, jeunesse
- Finances



Yoann SANTERRE

Commissions :

- Vie associative - sports - culture et patrimoine
- Scolaires, enfance, jeunesse
- Communication



Grégory MORICE

Commissions :

- Environnement, cadre de vie, mobilités
- Urbanisme - Bâtiments - voirie
- Vie économique et commerces
- Scolaires, enfance, jeunesse



Catherine CASTAGNET

Commissions :



Fabienne DAUPHAS

Commissions :

- Finances



Yvonnick BOULHO

Conseiller municipal délégué à la gestion des équipements sportifs

Commissions :

- Vie associative - sports - culture et patrimoine
- Urbanisme - Bâtiments - voirie



Pierre CLÉRICE

Commissions :

- Affaires sociales - santé - seniors
- Urbanisme - Bâtiments - voirie
- Vie économique et commerces



Anita GUILLEMIN

Commissions :

- Vie associative - sports - culture et patrimoine
- Environnement, cadre de vie, mobilités



Manon LUCAS

Commissions :

- Affaires sociales - santé - seniors
- Scolaires, enfance, jeunesse
- Vie associative - sports - culture et patrimoine
- Communication



Meddhi CALON

Commissions :

- Vie associative - sports - culture et patrimoine
- Urbanisme - Bâtiments - voirie
- Vie économique et commerces
- Communication



Kurt DUFAYS

Commissions :



Dominique JAGUT

Commissions :

- Urbanisme - Bâtiments - voirie

Communication

La mairie de Malansac est heureuse de vous présenter son nouveau logo.

Au cours des années, Malansac a évolué, les services, les équipes et les époques ont, par conséquent, évolué aussi. L'évolution d'un logo ou d'une identité visuelle montre que la ville de Malansac n'est pas figée dans le temps, qu'elle a une activité évolutive, qu'elle vit.

Le but est de moderniser la charte graphique de la commune afin qu'elle soit en accord avec les tendances actuelles et avec la place qu'elle occupe sur le territoire, auprès de ses partenaires et surtout auprès de ses habitants.

En gardant les 4 couleurs thèmes du logo, la transition se passe en douceur. On affirme l'identité et la marque «Malansac» en choisissant une couleur intense, pouvant rappeler la teinte foncé des ardoises, chère à la commune. Le «M» est plein de rebondissement, moderne et souple il représente la réactivité de la commune, de son renouveau.

Le symbole se confond entre un papillon rappelant l'attachement à la biodiversité, mais aussi avec un trèfle à 4 feuilles, symbole de chance et clin d'oeil à la renaturalisation du site Doux par exemple.

Une couleur profonde, affirmée. Stable.
Un bleu intense en référence à l'ardoise symbole historique de la commune.

Une typographie avec empattement bien assise, en référence aux valeurs institutionnelles incarnées par la mairie. En italique pour apporter la dynamique nécessaire.
Un léger mouvement vers le futur comme pour mieux se projeter vers les dossiers à venir.

Entre le papillon (un rôle important de pollinisation) et le trèfle à 4 feuilles, (pour porter chance à la commune) ce symbole fait une référence évidente à la biodiversité au vivre ensemble, au bien-être, (et un clin d'oeil à la renaturalisation du site Doux)



Malansac

Espace de caractère en pleine nature

Un «M» dynamique en mouvement.
Symbole de nombreux projets plein de rebondissements.
D'associations dynamiques, d'activités économiques porteuses.

La baseline est conservée afin de conserver les valeurs et l'identité de la commune. On affirme les valeurs de ce texte en le basculant en vert symbolique évidente de la nature.

en mouvement vers l'avenir

Les 4 couleurs du logo initial sont conservées :

- Rouge : Économie / Urbanisme
- Vert : Écologie / Respect environnemental
- Jaune : Santé / Social
- Violet : Associations



Travaux au centre associatif

Le centre associatif est en rénovation depuis déjà quelques mois et nous sommes en phase de finition. Les peintures intérieures ont été choisies et nous espérons, si toutes les entreprises respectent les délais, qu'il pourra être utilisé par la population dès le 1^{er} semestre 2023.

Son aménagement avec un coin cuisine confortable permettra les réunions familiales et associatives de taille moyenne laissant le Palis Bleu disponible pour des jauges plus importantes.

La commission vie associative réfléchira prochainement à une tarification adaptée pour les personnes privées et les opérations associatives générant du bénéfice.

Un projet d'aménagement Place du marché

Il est bien loin le temps du champ de foire pour les plus anciens où les chevaux défilaient crinière au vent, et les bovins attachés à leur piquet se négociaient entre propriétaires et marchands de vaches. Aujourd'hui, la place a disparu laissant l'espace à de l'habitat pour seniors (Age et vie) mais aussi d'autres générations tout autour.

Il s'agit aujourd'hui de réussir l'aménagement des circulations qui entourent cet espace qui va du cimetière au village des enfants jusqu'à l'école Ste Anne. Nous savons qu'il faut refaire les canalisations d'eaux pluviales, d'eaux usées, enfouir certains réseaux électriques avant d'envisager d'intervenir sur la partie visible des routes et chemins.

Nous souhaitons également donner plus de place aux piétons et aux vélos et définir les sens des circulations en sécurisant mieux le carrefour à la sortie de la route de Saint-Jacut-les-Pins tout en gardant suffisamment de places de stationnement. Nous allons également en profiter pour disposer des WC publics à proximité du cimetière réclamés depuis longtemps.

Tout ceci donnera lieu à une consultation des habitants à proximité dans les prochains mois pour un démarrage des travaux en 2023.

Marché

Le marché des producteurs devient le marché des créateurs

En 2022, un test de marché à la gare a été mis en place, une fois par mois à compter d'avril 2022. Les 2 dernières dates ont dû être annulées faute de producteurs suffisants. Après avoir fait le point avec les producteurs ayant participé, il s'est avéré que pour beaucoup le fait que ce soit occasionnel est plus compliqué pour capter la clientèle.



Une autre idée à émerger de ce test... en effet, pas mal d'artisans et créateurs se sont installés sur le territoire et une demande s'est affirmée lors des mardis d'été. Un groupe de travail va donc se monter afin de réfléchir à un marché des créateurs durant l'été adossé à des moments festifs à la gare.

En attendant, la priorité est plutôt de développer les 2 marchés du samedi matin existants sur la commune : le petit marché du bourg (les fruits et légumes de Momo et le fromager des Fougerets) et le marché à la ferme de la basse Moissonais (maraicher Antoine Rescan, vous pouvez aussi retrouver : miel, oeufs, pains, cidre, jus de pommes, fromages...).

Petite Ville de Demain

Le 20 mai 2021, Questembert Communauté et les communes de Questembert et de Malansac signaient, aux côtés de l'État, la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain. Ce dispositif national accompagne les communes de moins de 20 000 habitants dans l'élaboration d'un projet global de dynamisation de leur centre-ville.

Après une première phase de diagnostic, puis un temps d'élaboration d'un projet partagé, les élus planchent actuellement sur les actions concrètes à engager. Ces éléments vont constituer un plan de référence et une Opération de Revitalisation du Territoire : deux documents qui formalisent une stratégie en faveur d'un mieux vivre ensemble dans la commune, et plus particulièrement dans le centre-ville, et qui apportent, outre un calendrier de réalisation des actions retenues, des effets juridiques sur l'économie et sur la fiscalité liée à l'habitat (dispositif Denormandie).



Une balade participative ouverte à tous, des entretiens ciblés et des questionnaires ont permis de recueillir les envies d'habitants, de professionnels et d'associations, ainsi que de nombreux jeunes scolarisés à Malansac. Leurs attentes concernent l'amélioration de la sécurité des déplacements à pied et à vélo, l'aménagement de lieux de rencontre agréables en ville ou encore l'évolution de la médiathèque.

Après plusieurs mois de travail, les élus de Malansac ont organisé une réunion publique d'information le lundi 14 novembre 2022 au Palis Bleu. Les enjeux du programme et les orientations stratégiques y ont été présentés, en même temps que quelques projets phares des années à venir. Habitat, Commerce, Équipements, Cadre de vie et Mobilités sont les thèmes abordés au cours de cette soirée. Un prochain bulletin viendra développer les actions finalement retenues.



RENCONTREZ VOS ÉLUS

Pendant leurs
permanences
ou sur RDV



Vos questions, vos idées,
vos envies...



Retrouvez l'actualité de Malansac :

sur votre mobile sur l'application :
 **IntraMuros**

Et sur Facebook :
 facebook.com/Mairie.Malansac

Malansac 
Espace de caractère en pleine nature

 4 Rue du Puits de Bas,
56220 Malansac

 02 97 66 21 14

 mairie@malansac.fr

 www.malansac.fr



Cette année, MALANSAC réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 Janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Lors du démarrage de la campagne, vous n'avez reçu aucun document, Contactez la Mairie : **Madame Françoise GAUTIER**, Coordinateur communal.

5 agents recenseurs sont en cours de recrutement, nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Pensez à bien fixer vos plaques numérotées qui vous ont été distribuées en mairie.

Elles seront notamment importantes dans le cadre du recensement.

NOUVEAU !



**BESOIN D'UNE DEMANDE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE
OU D'AUTORISATION DE TRAVAUX ?**

Faites votre démarche en ligne !



La parole à...



Catherine CASTAGNET

Poursuivons avec vous pour Malansac...

Toute notre équipe remercie sincèrement la moitié des malansacaises et des malansacais qui se sont exprimés en notre faveur, nous faisant confiance lors des élections du 26 juin 2022.

Nous nous efforcerons de vous représenter et de défendre vos intérêts.

Depuis le mois de juin 2022, Madame le Maire et son équipe ont démarré avec un budget équilibré ainsi que cela a été annoncé lors de l'installation du nouveau conseil municipal.

Cela permet la continuité des projets engagés durant la précédente mandature :

-Instruit lors des années précédentes, le dossier de réhabilitation du **Site Doux** vient de se voir attribuer la plus forte subvention accordée à ce jour en Bretgane au titre des projets de déconstruction, de dépollution, de désamiantage (1 392 000€ soit 70% du montant engagé).

-L'aménagement de la **place du marché et de la rue des Comtes de Rieux** se poursuit également. Le projet déjà bien engagé au niveau administratif sera réalisé dans sa totalité.

-Les travaux du **Centre associatif** arrivent à leur terme avec une ouverture prévue courant février 2023 ; quant à ceux du **préau** de l'école Publique, ils sont toujours en cours.

-Le remplacement devenu nécessaire, de la **chaudière de la mairie** sera réalisé prochainement dans une démarche de sobriété énergétique conformément à ce que nous avons engagé.

-Le projet de la **micro-crèche** initié par l'ancienne municipalité à proximité du Village des enfants n'est manifestement pas reconduit par le nouveau conseil municipal. Cela est regrettable car nous avons deux porteurs de projet privés prêts à s'engager et de plus nous étions soutenus dans notre démarche par le service Enfance-Jeunesse de Questembert Communauté.

-Par ailleurs, nous regrettons profondément la suppression du **petit marché de producteurs locaux** qui se tenait le premier vendredi après-midi de chaque mois sur le parvis de la gare. Ce marché accessible à tous et convivial animait ce secteur et offrait par ailleurs aux associations une possible participation (buvette).

Pour tous ces projets ainsi que pour toutes les autres dossiers communaux, nous restons vigilants, fidèles à nos valeurs, nos idées, nos convictions pour le bien-être des habitants et le bon fonctionnement de la commune de Malansac.



Kurt DUFAYS



Dominique JAGUT



Fabienne DAUPHAS

Les élus « POURSUIVONS AVEC VOUS POUR MALANSAC »

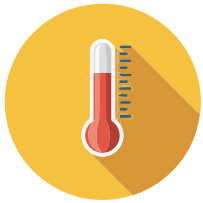
Le CCAS : repas des + de 70 ans

Le repas des anciens se prépare ! Comme chaque année, vous êtes invités à vous retrouver autour d'un repas aux Salons de Bellevue, le samedi 26 novembre à midi.

Un moment qui se veut convivial et festif : musique, danse et bonne humeur seront au rendez-vous.



Canicule :



Cet été nous avons eu 2 épisodes de canicule. Hélène Zeitoun et Yoann Santerre ont appelé l'ensemble des personnes âgées de plus de 80 ans dont les coordonnées étaient disponibles sur l'annuaire.

Nous avons mis en place une procédure d'inscription pour les habitants concernés, comme cela est préconisé dans le plan canicule. Nous aurons donc un registre à jour nous permettant de n'oublier personne en cas d'évènements du même type.

Si vous n'avez pas reçu de courrier vous pouvez demander la fiche d'inscription à l'accueil de la mairie ou y accéder par l'intermédiaire du site internet de la Ville : www.malansac.fr

Mutuelle : contact des partenaires

UNE MUTUELLE POUR TOUS LES HABITANTS, EST-CE POSSIBLE ?

Pour assurer un égal accès aux soins à l'ensemble des habitants de Malansac, nous étudions la possibilité de mettre en place une mutuelle collective communale. Cela concernerait les personnes qui n'ont pas accès à une mutuelle d'entreprise (devenue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2016).

Des mutuelles ont déjà été sollicitées et nous étudions les différentes propositions. Celles-ci seront discutées lors du comité consultatif « social-santé-seniors » qui aura lieu le 18 novembre à 18h.

Nous vous proposerons une réunion d'information en début d'année 2023.

ADMR

L'A.D.M.R. un nouveau local !...

Depuis le 6 décembre 2021, nous sommes installés au **27, rue du Stade** à côté de la Maison Médicale et du Centre de soins de Malansac.

Ce nouveau local situé au rez de chaussée, apporte plus d'espace et de confort et est plus accessible pour les personnes à mobilité réduite. Il se compose de bureaux pour le personnel administratif et bénévoles ainsi qu'une grande salle adaptée pour les réunions d'équipes et de travail.

L'inauguration a eu lieu le 7 mai en présence des représentants des communes.

Notre activité est en constante progression malgré le manque de personnel.

La Présidente
M.O. Colineaux



L'A.D.M.R. recrute !

Pour tous renseignements nous contacter au **02.97.66.21.90** ou par mail malansac@admr56.com

Affaires scolaires et périscolaires

Petite enfance, enfance et jeunesse



La commune de Malansac comptabilise 2 écoles primaires (une publique Les Tournesols et une privée Saint-Anne) et un collège public, soit quasiment 530 jeunes scolarisés sur notre commune.

Pour ce qui est des écoles primaires, une somme de 682 € est allouée pour chaque enfant scolarisé ; pas de différenciation entre les enfants scolarisés dans le public ou le privé.

Il est à noter que l'école Les Tournesols dépend du SIVU Malansac-Caden ; les décisions ne sont donc pas prises en Conseil Municipal mais au sein du SIVU.

Le transport scolaire est un service qui n'était plus proposé sur notre commune depuis septembre 2021. Après échange et concertation avec les familles des 2 écoles primaires, il nous est apparu nécessaire de remettre en place ce service. Ce qui est chose faite depuis le lundi 7 novembre 2022. Suite à l'étude des besoins et le travail avec les techniciens « transports scolaires » de la Région, 2 minibus circuleront sur notre commune afin de transporter les enfants jusqu'aux 2 écoles.

À ce jour 8 familles ont inscrit leurs enfants soit 10 enfants transportés.

Chaque année une communication sera faite en direction des familles afin de leur présenter le service.

Le restaurant scolaire dépend, lui aussi, du SIVU Malansac-Caden. Une partie du personnel est salarié de la commune, une autre de la société Armonys qui gère la production des repas. Le restaurant scolaire produit environ 800 repas pour différentes cantines (Malansac, Caden, Pluherlin, Saint-Gravé, Le Cours, Larré, Molac, Saint-Marcel). La société Armony s'engage à se fournir en produits locaux auprès de structures telles qu'Envol de Malansac, le verger de Saint-Marcel, la ferme du Golfe d'Arradon...

La société Armonys a décidé d'augmenter ses prix de 0,25cts par repas à compter du 1er septembre 2022 afin de faire face aux augmentations des matières premières, aux coûts de l'énergie...

Face à cette augmentation, le SIVU a pris la décision de ne pas répercuter la totalité de l'augmentation aux familles ; 0,15 cts seront à la charge des familles, le reste étant à la charge du SIVU

Le service des repas se fait en 4 temps entre les maternelles et les primaires des 2 écoles de la commune. Les élèves de l'école des Tournesols viennent à pieds à la cantine ; ceux de l'école Saint-Anne viennent en bus accompagnés par un agent de la commune (2 allers-retours), transports étant subventionnés à 100% par la commune de Malansac.

La garderie est un service municipal ouvert de 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45. Divers agents y travaillent ; néanmoins une personne « fixe » y est tous les matins et tous les soirs. Le tarif de la garderie est à la ½ heure tout en tenant compte du quotient familial, à compter du 1er janvier 2023 le tarif sera au ¼ d'heure. Sur les temps de garderie, les enfants ont la possibilité de prendre un goûter fourni par les parents.

Les trajets garderie-école (et inversement) se font à pied pour les enfants de l'école Sainte-Anne et en bus pour les enfants des Tournesols. À compter du 1er janvier 2023, le trajet en bus ne sera plus facturé aux familles dans un souci d'équité.

La commission s'est réunie le jeudi 15 septembre afin de faire un état des lieux de l'existant. Les membres de la commission souhaitent mener une réflexion sur les besoins et attentes des usagers de la garderie municipale (horaires, aide aux devoirs...) ; sur les besoins autour de la petite enfance (en partenariat avec le CIAS et le comité Petite Enfance de Questembert Communauté) ; sur les besoins et attentes des jeunes Malansacais (en partenariat avec les associations communales et le centre social Éveil). Néanmoins, les priorités et les projets seront déterminés en concertation avec les membres du comité et de la commission.



Zoom sur la petite enfance

La commune a reçu 2 porteurs privés de projet **micro-crèche** durant ces derniers mois, malgré tout l'intérêt de l'accueil d'un projet collectif petite enfance sur notre commune. L'équipe d'adjoints et le maire ont dû reprendre le dossier afin de s'approprier les différentes données. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Caf, Questembert communauté, d'autres contacts doivent être pris avec d'autres porteurs de projet afin d'avoir différents scénarios envisageables.

Une étude financière doit être approfondie notamment par rapport au choix du portage pour le bâtiment. Notre équipe veillera à l'équilibre du territoire en proposant un **projet complémentaire aux assistantes maternelles et aux nouvelles MAM** (Maisons des Assistantes Maternelles) qui vont ouvrir prochainement sur des communes limitrophes.

Ce qui est certain c'est que nous serons vigilants dans le choix de mode de financement des familles. En effet, le porteur de projet devra présenter un projet PSU (Prestation de Service Unique) permettant aux parents d'avoir accès à un service abordable. Ce qui n'était pas le cas dans les premiers projets présentés.

Le restaurant scolaire

La pause méridienne est **de 11h45 à 13h15 pour l'école «Les Tournesols»** et **de 12h15 à 13h45 pour l'école «Sainte Anne»**. Les enfants des 2 écoles (en moyenne 175) se succèdent de manière échelonnée.

Les enfants d'âge maternel sont servis à table par Annie, Katia et Stéphanie. Elles assurent l'accompagnement de tout ce moment.

Quant aux enfants d'âge élémentaire, une formule «Self» leur est proposée. David et Karine, cuisiniers assurent le service du plat chaud. Nadine, aux entrées et aux desserts, accompagne les enfants sur la composition de leur plateau. Cécilia, à la plonge, aide aussi au tri des déchets.

Claudine et Gwénaëlle restent en surveillance sur la cour de l'école et propose des temps d'animation et d'échanges aux enfants.

Quant à Cécile et Isabelle, elles assurent à tour de rôle, les aller/retours en car entre l'école « Sainte Anne » et le restaurant scolaire. Elles accompagnent également les enfants pendant les temps de repas.

La garderie

Le service de garderie est ouvert de 7h à 8h30 le matin et de 16h15 à 18h 45 le soir. Le service fonctionne sans inscription au préalable et accueille en moyenne une quarantaine d'enfants chaque jour. Ce chiffre varie en fonction des jours de la semaine ainsi que des activités scolaires ou sportives proposées par les associations.

Les enfants ont la possibilité d'y apporter une collation pour le matin ainsi que pour le soir. Un espace est mis à disposition des enfants pour que ces derniers puissent faire leurs devoirs en autonomie et dans le calme. Les temps de garderie sont l'occasion pour les enfants de jouer en intérieur (jeux de sociétés, dessin, jeux de construction...) ou en extérieur (jeux de ballons, parcours de motricité jeux de raquettes...) quand la météo le permet.



Collège de Malansac

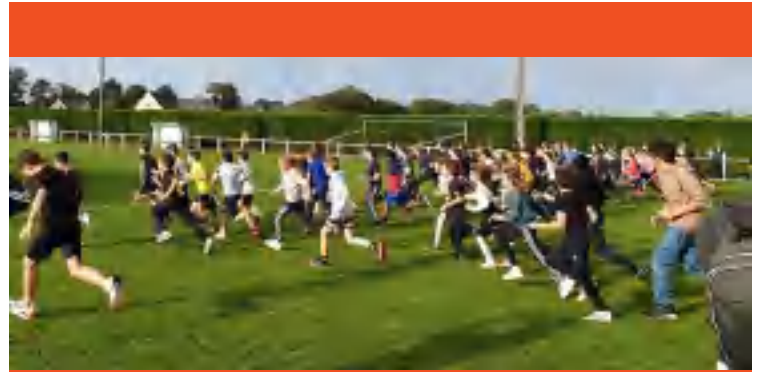
275 élèves ont fait leur rentrée au collège de Malansac à la rentrée scolaire de septembre 2022.

Les personnels du collège René-Guy Cadou ont fait, eux, leur pré-rentrée le mercredi 31 août, accueillis par la principale, qui effectue sa troisième rentrée au collège avec toujours autant de plaisir et d'enthousiasme. Le jeudi 01 septembre ce sont les élèves de 6e qui ont été accueillis pour une journée d'intégration qui leur a permis de faire connaissance et d'appréhender leur nouvel environnement au travers de différents ateliers. Les autres niveaux ont quant à eux été accueillis dès le lendemain matin à 8h30.



Une nouveauté au collège, celle de l'ouverture d'une option "Klas dañz" bretonne, qui a lieu chaque mardi de 14h à 15h pour les élèves volontaires de 2 classes de 6eme: « Ce projet, porté par le conseil départemental du Morbihan et en partenariat avec Kenleur, s'inscrit pleinement dans la politique culturelle et artistique de l'établissement. Il est complémentaire avec tout ce qui existe déjà dans le collège, et notamment la chorale, le concours d'éloquence, le projet de « jeunes en librairie », l'aire terrestre éducative inter degrés, le tout nouveau CDI agrandi et entièrement repensé

De nombreux projets déjà mis en place depuis plusieurs années continuent et s'inscrivent dans le projet d'établissement tels que la formation aux premiers secours, la prévention routière, la sensibilisation aux écrans, le quart d'heure lecture appelé « Tout Cadou lit », le club théâtre, ... qui témoignent encore du dynamisme de l'établissement. Des voyages entre autres en Espagne sont actuellement en préparation.



400 jeunes au stade de Malansac

Après 3 années d'interruption, le cross solidaire a retrouvé sa place au sein du collège. Il s'est déroulé le **VENDREDI 21 OCTOBRE** : le matin pour les 6eme et CM des écoles des tournesols de **MALANSAC**, de la Marelle de **PEILLAC**, de Sylvain Pradeau de **ROCHFORD-EN-TERRE** et de Angélique Mounier de Limerzel et l'après-midi pour les 5eme, 4eme et 3eme.

Après les échauffements, ils ont pris le départ pour suivre différents parcours balisés par les professeurs d'EPS au stade de Malansac. Après l'effort, les élèves ont pu retrouver des forces grâce à une boisson et à une collation. « Ce fut un moment festif, solidaire, sportif et convivial » : les élèves se sont investis et ont fait leur maximum pour terminer leur course sous les applaudissements de leurs camarades et adultes venus les encourager. Ce cross où l'activité sportive était mise à l'honneur était aussi un cross solidaire. En effet, tous les élèves ont ainsi donné sens à leur parcours citoyen au sein du collège et de ont mis en pratique le principe de solidarité qu'ils abordent plusieurs fois au cours de leur scolarité, et plus particulièrement en 5è, année durant laquelle ils travaillent dans plusieurs matières autour du parrainage d'un jeune Tanzanien que nous soutenons depuis 2010. Le cross solidaire permet de financer ce parrainage ainsi que l'association "vaincre la mucoviscidose" ; courir est aussi un moyen de se souvenir que certains n'ont pas cette chance de pouvoir courir par manque de souffle.

Les élèves étaient ravis de participer à ce cross comme en témoignent certains d'entre eux : « nous sommes en classe de 3eme et nous n'avions jamais participé à un cross à cause du covid, nous sommes vraiment ravis ; en plus, plusieurs enseignants et adultes se sont échauffés avec nous ».

L'ASSOCIATION APE

Amis et Parents d'élèves du collège René-Guy Cadou de Malansac

Créé en 2005, l'APE organise chaque année des actions en faveur des élèves du collège afin de participer au financement des différents projets pédagogiques comme les sorties et les voyages scolaires.

Nous avons également à cœur d'aider les familles avec, par exemple, l'action « packs scolaires » qui permet à de nombreux élèves de bénéficier de fournitures scolaires à petits prix (à la rentrée 2022, plus de 50% des élèves ont fait ce choix).

Grâce aux membres de l'association et aux bénévoles, l'APE propose chaque année, différentes actions, telles que :

L'action « saucissons » : Des saucissons de différentes saveurs sont proposés, il y en a pour tous les goûts ! C'est un véritable succès, on la propose donc deux fois par an ! Des moments conviviaux en perspective...



L'action « sapin de Noël » : De jolis sapins de Noël de qualité issus de producteurs locaux permettent de passer de belles fêtes de fin d'année (un sapin est offert au collège pour égayer son hall).

L'action « plantes et fleurs » : De belles plantes, fleurs et petits objets de déco qui font toujours plaisir pour la fête des mères ou des pères, pensez-y !

L'action « pack scolaire » : cette vente de fournitures scolaires à bas prix profite à toutes les familles du collège qui le souhaitent.

Nous remercions sincèrement toutes les familles qui continuent à soutenir nos actions et nous vous encourageons vivement à poursuivre votre soutien car nous avons le plaisir de renouveler l'ensemble de ces actions sur l'année scolaire 2022/2023.

Pour information, le bureau de cette rentrée 2022 a été modifié et nous avons le plaisir d'accueillir de nouvelles personnes au sein de l'association.

Voici sa nouvelle composition :

Présidente : Aurélie SÉVETTE

Présidente Adjointe : Amélie CLOSIER

Trésorière : Aurélia PIRIS

Trésorière Adjointe : Elena PENARD-FRANC

Secrétaire : Marc POTTIER

Secrétaire Adjointe : Lison TOULON
TRANCHEVENT

Membres de l'association :

Coralie MOURIAUX, Pierre SÉVETTE, Bertrand DUHAMEL, Sonia CAIGNAN et Florence BARET



NOUS REMERCIONS VIVEMENT ET ACCUEILLONS CHALEUREUSEMENT NOS NOUVEAUX MEMBRES

Nous contacter :

Téléphone (après 18h) :

Aurélie (Présidente) au **06.63.74.66.61**

Marc (Secrétaire) au **07.84.77.01.61**

Mail : **reneguycadou.ape@gmail.com**

www.facebook.com/reneguycadou.ape

**Afin de faire vivre l'association, nous invitons tous les parents d'élèves du collège à nous rejoindre et à prendre part aux différentes actions, même de façon ponctuelle.
Merci à vous !**

Aurélia PIRIS, Trésorière de l'APE

École Sainte Anne

Rentrée 2022-2023 à l'école Ste Anne

Nous comptons cette année un effectif de 119 élèves pour 5 classes dans notre établissement.

Ce sont 14 PS et TPS qui ont fait leur pré-rentrée en classe maternelle le 1er septembre de 16h à 17h. Ce petit moment d'échange avant la rentrée a encore une fois cette année été apprécié des enfants comme des parents. C'était l'occasion de découvrir la classe et de jouer avec papa et maman avant la séparation du lendemain.

Notre équipe enseignante reste stable : **Emmanuelle PRIOUX en TPS-PS-MS, Cécile THOMAZIC en MS-GS, Christelle BURBAN en CP-CE1, Magali SIMON en CE1-CE2 et Marina CONAN en CMI-CM2.**

Alexandra LE BAGOUSSE, enseignante spécialisée sur notre secteur, nous aide pour palier aux difficultés d'apprentissage et pour mettre en place certains projets.

Notre messe de rentrée s'est déroulée le dimanche 18 septembre, à l'occasion de la messe anniversaire des scouts. Ce fut un moment riche en partage et une grande réussite musicale !

Notre thème d'année « **le monde c'est quoi** », orientera nos projets pédagogiques vers l'exploration scientifique et géographique du monde.

Nous ferons intervenir la communauté de communes pour travailler sur le tri des déchets, les élèves de cycle 3 visiteront également le parc éolien de Larré, et l'association « **les petits débrouillards** » interviendra auprès de nos élèves pour découvrir l'expérimentation scientifique.

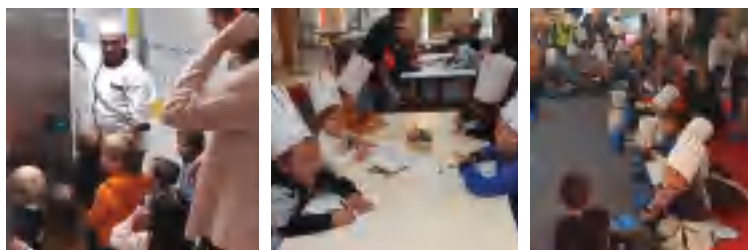
C'est également cette année que les élèves de **CE2-CM** partiront en classe de neige en janvier, ils se rendront à Superbagnères. Les élèves de **PS à CE1** se rendront à Rennes en train au mois de juin pour une journée sur le thème des sciences et de l'exploration aux Champs Libres.



La période de septembre à octobre a commencé le 10 septembre par l'organisation **d'un tournoi de boules bretonnes par l'APEL avec les boulistes de Malansac**. Cet évènement était l'aboutissement de l'initiation vécue par nos élèves l'année dernière grâce aux boulistes, ce fut un bon moment d'échange qui sera sans aucun doute reconduit l'année prochaine !



Le vendredi 16 septembre, tous les élèves de l'école se sont retrouvés dans la cour de l'école pour le jeu de rentrée de l'UGSEL « **affiche tes JO** » un beau moment d'échange pendant lequel les grands ont pris soin des petits ! Vous pourrez trouver une vidéo de cet évènement sur le blog de l'école



Les élèves de maternelle ont participé à une animation au restaurant scolaire le vendredi 14 octobre dans le cadre de **la semaine du goût**. David Bocquel, chef cuisinier du restaurant scolaire, a fait visiter la cuisine aux enfants et ils ont pu réaliser des madeleines. A la fin de cette animation, les parents étaient invités à nous rejoindre pour déguster les madeleines avec leurs enfants. C'était l'occasion pour petits et grands de découvrir les locaux du restaurant scolaire autrement.

Sur la période de novembre à décembre, les élèves de maternelle ont bénéficié d'un spectacle offert par la communauté de communes à l'Asphodèle à Questembert.

Spectacle **Sous une pluie d'été, Bêtes à bulles et coquelicots, de la compagnie Syllabe**

Les primaires bénéficieront d'un spectacle en janvier-février : par la Cie Pascal Rousseau Titi tombe, Titi tombe pas (art de la piste)

Notre arbre de Noël aura lieu cette année le vendredi 9 décembre à la salle du Palis Bleu, les enfants vous présenteront leur spectacle sur le thème des contes (scénario de l'année dernière que nous avons dû annuler).

N'hésitez pas à consulter le blog de l'école pour plus d'information sur nos activités :

<http://ecolesainteanne-malansac@over-blog.com>

Pour toute demande d'inscription, ou de renseignements vous pouvez contacter le chef d'établissement

Emmanuelle PRIOUX au 02 97 66 17 83

ou par **courriel eco56.stean.malansac@e-c.bzh**

École publique "Les Tournesols"

SIE* DE MALANSAC-CADEN

(* Syndicat Intercommunal des Ecoles)



POURSUITE DU PROJET D'AIRE TERRESTRE EDUCATIVE

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement, projet soutenu par la municipalité et Questembert communauté. A nouveau, ce sont les élèves de **CM2 et les 6èmes** accompagnés de Frédéric Briend (technicien au Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust) qui découvrent leur territoire et ses acteurs. En se réunissant sous la forme d'un « **conseil des enfants** », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant cet espace d'étude de la biodiversité. Ils souhaitent assurer la protection et la mise en valeur de leur ATE et étudier les différentes possibilités de gestion qu'ils peuvent mettre en place avec les élus. Une chose est sûre : les enfants sont déjà pleinement investis et particulièrement attachés à leur Aire.

Ecole « Les Tournesols »

rue du Cherche Midi - 56220 MALANSAC

Tél : 02.97.66.17.74

Mail : lestournesols@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.ecole-lestournesols-malansac.ac-rennes.fr>

UN CROSS SOLIDAIRE A MALANSAC

Le jeudi 13 octobre, plus de **350 élèves des écoles de Peillac, Noyal-Muzillac et Elven** ont été accueillis par les élèves du **CP au CM2** de l'école « **Les Tournesols** » sur le stade municipal de Malansac. Tous les enfants ont participé au cross solidaire organisé par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Chaque élève, après un cycle d'entraînement en classe, a choisi un contrat de course correspondant à ses capacités. Le but de cette rencontre est de le respecter.

Une collecte de livres était également organisée par le Secours Populaire pour les redistribuer à des enfants à Noël. La mairie de Malansac a offert un fruit à tous ces petits coureurs.

Une matinée remplie de bonne humeur et de bienveillance malgré un soleil absent !

LE CROSS DU COLLEGE

Le vendredi 21 octobre, les classes de **CM1 et CM2** ont été invitées par le Collège René Cadou de Malansac, à participer avec d'autres classes de cycle 3 du secteur, au cross du Collège. Les élèves devaient courir en respectant des contrats de distance pour faire gagner un maximum de points à leurs classes respectives. C'était l'occasion pour eux de rencontrer et partager des moments sportifs avec les élèves de **6ème du collège** dans lequel ils iront bientôt.

LES FRUITS EN MATERNELLE

Cette année nous découvrirons les fruits en fonction des saisons. Dans le cadre de ce projet les élèves préparent les fruits et les dégustent. Nous avons déjà goûté les fruits d'automne. Les enfants font aussi la vaisselle après la séance. Ils ont déjà hâte de goûter les fruits d'hiver.





Patriote Section Basket



Nous avons commencé la saison par un joli match des séniors contre les légendes du club lors des «100 ans de la Patriote».

Nous avons 115 licenciés répartis en 12 équipes :

- 1 équipe Loisirs
- 1 équipe séniors
- 1 équipe U18 Filles
- 2 équipes U15 Filles
- 1 équipe U13 Filles
- 3 équipes U11 Filles/Mixtes/Garçons
- 3 équipes U9 Filles/Mixtes/Garçons

Les entrainements se déroulent :

Le mardi de 20H30 à 22H00 pour les Loisirs

Le vendredi de 20H00 à 21H30 pour les séniors et les U18

Le vendredi de 18H00 à 19H30 pour les équipes U15

Le mercredi de 17H45 à 19H15 pour les équipes U13 et U11 garçons

Le mardi de 18H00 à 19H15 pour les équipes U11

Le mardi de 17H00 à 18H00 pour les équipes U9

Les entrainements sont assurés, en grande partie, par un éducateur diplômé. Pour cela, nous organisons des manifestations (repas, calendriers...) afin de ne pas répercuter la totalité du coût de cet encadrement aux familles.

Nous sommes très heureux de nous retrouver pour une nouvelle saison 2022/2023 en espérant que celle-ci soit pleine de victoires et surtout de bons moments.

Fabienne DAUPHAS, Présidente



Patriote Section Football

Après 2 ans d'intermittence, la pratique du football a pu reprendre correctement lors de la saison 2021-2022. Que ce soit d'un point de vue sportif ou extra sportif, le bilan est très bon.

L'équipe fanion a terminée sur le podium du son groupe de R3, tandis que l'équipe B accède à la division 2. Les équipes C (1ère) et D montent en division 3.

Du côté des jeunes, les plateaux et matchs ont pu également reprendre pour la plus grande joie de tous.

Pour la saison 2022-2023, le coach Quentin Guillaumot a pour objectif de faire au moins aussi bien et de continuer à structurer le club. Le bon parcours en Coupe de France (4ème tour contre Miniac Morvan), vient récompenser le bon début de saison.

L'accueil des plus jeunes est au cœur de notre projet. La mise en place d'un service civique qui aura pour mission d'accompagner et d'aider tous les dirigeants du football animation vient s'inscrire dans cet optique.



Mais l'évènement de ce début de saison a bien sûr été les 100 ans de la Patriote. Organisé le samedi 17 septembre, il a été l'occasion à plusieurs centaines de personnes de se remémorer les anciens souvenirs et anecdotes autour de la galerie photos, d'encourager ceux qui avait encore de belles choses à montrer lors du match des légendes et bien sûr de passer une très belle soirée qui a rassemblé près de 400 personnes.

100 ans d'histoires, un nombre incalculable de personnes à remercier. Merci à tous !

De nombreuses pages restent donc à écrire et pour y parvenir le club est toujours à la recherche de nouveaux joueurs, arbitres, bénévoles. La pratique du football est possible dès l'âge de 5 ans. N'hésitez pas à nous contacter !



**Retrouvez-nous sur
lpm.footeo.com
Instagram et facebook**

Contact : Mickael Dauphas 06.99.08.99.74
mail: patriotemalansac@gmail.com



LES REX'RUNNERS

Retour sur la journée du 24 septembre 2022

Après 1 année de réunions, de concertations, de négociations mais aussi de stress et d'excitation le jour J est arrivé, celui de la 1ère édition de notre trail «**50 NUANCES DES GRÉES**».

Début d'après-midi, c'est l'effervescence à La Porte de Fer, les bénévoles arrivent sur le site pour se mettre en poste, les enfants ont les jambes qui tremblent pour s'élancer avant les grands, les coureurs affluent pour retirer leur dossards ou pour s'inscrire sur place, les ordinateurs de David et Sandrine sont en surchauffent, les membres des REX' font les derniers ajustements, le micro tant attendu arrive entre les mains de Benoît notre speaker du jour, le soleil se dessine à peine derrière les nuages...



C'est à **14h00** pétantes que les hostilités commencent avec le départ de la T-Rex pour les enfants de 7 à 9 ans et vient ensuite la Mégalodon pour les plus grands.

A 15h00, l'émotion s'empare de notre président Christophe Plancqueel, au moment de donner le départ du 18kms. Ils sont 146 athlètes à s'élancer dans le parc de Bodelio direction les Grées...

Puis à 16h00, place aux 221 traileurs et traileuses venus de tous environs pour découvrir notre campagne.

A 16h15, les plus affûtés commencent à arriver, la foule est nombreuse pour les encourager en passant la ligne d'arrivée. C'est un défilé continu de visages marqués, fatigués, rougis par la dureté des parcours, et ce jusqu'à **17h30**. Quelques enfants accompagnent leurs parents sur les derniers mètres du parcours, les sourires reviennent et les coureurs peuvent profiter du ravitaillement pour se revigorer.

Les premiers retours sont plutôt positifs : superbes parcours, l'animation est top, la Batucansak raisonnait dans toutes les grées, le site est génial, t'as vu la chambre rouge, une sacré organisation!!!...

A 18h00, c'est l'heure des récompenses et des discours, les athlètes se succèdent sur le podium devant la foule restée en masse pour applaudir les vainqueurs et remercier les organisateurs. La presse locale, spécialement convoquée et présente depuis le début d'après-midi, est également aux avant postes pour immortaliser le moment.

A 19h30, c'est aux sons des guitares du groupe local «WATT» que débute l'apéro-concert, le stand restauration et la buvette ne désempissent pas.

Les sourires se lisent sur tous les visages des REX'RUNNERS, c'était une journée formidable, pari gagné !!!

Nous remercions énormément tous les bénévoles qui se sont joints à nous pour cet évènement, ainsi que tous les partenaires qui nous ont soutenus.

Toute l'équipe des «REX'RUNNERS»